

FORMATION AUTORISATION DE CONDUITE CHARIOTS DE MANUTENTION TOUT-TERRRAIN (482F)

Initiale / Recyclage

PERMETTANT DE FORMALISER L'AUTORISATION DE CONDUITE PAR L'EMPLOYEUR CONFORMÉMENT AU CODE DU TRAVAIL



Fiche programme

PUBLIC:

PERSONNELS DEVANT MANIPULER UN CHARIOT MANUTENTION TT, chargeuse téléscopique

PREREQUIS:

Avoir 18 ans révolus / Être médicalement apte à la conduite / Être obligatoirement muni des Equipements de Protection Individuelle (EPI) Fournir une chargeuse téléscopique à jour de sa VGP et conforme.

OBJECTIFS:

Être capable de :

Identifier la réglementation applicable à la conduite Chariots de manutention tout-terrrain à fourche téléscopique

Appliquer les règles de sécurité pour la circulation et de prise de charge

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES:

Méthodes actives : études de cas, démonstrations, QCM interactif, apports théoriques participatifs, Mise en pratique

SUIVI DE L'EXÉCUTION DE D'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION :

Feuille de présence. Évaluation des acquis en fin de session (quiz/QCM, exercice pratique) . Remise d'un avis pour autorisation par l'employeur suite aux tests théoriques et pratiques

INTERVENANT(S):

INTERVENTION D'UN FORMATEUR / TESTEUR CACES, AYANT SES CACES À JOUR (R484,R485,R486,R489 ;R492F)

INDICATEURS DE RESULTATS:

Taux satisfaction stagiaires 2025: 97%

Avis stagiaires en 2025 "recommanderiez-vous cette formation" : 100%

(résultats détaillés visibles sur 3safe.fr)

ACCESSIBILITE:

Si vous avez besoin_d'aménagements spécifiques pour suivre une formation, contactez-nous et nous chercherons un moyen d'adaptation qui vous convienne. referenthandicap@3safe.fr

MODALITES D'INSCRIPTION & DÉLAIS:

Sur réservation : contact@3safe.fr Délais d'accès : 15 jours

Nombre de stagiaires par session : 6 personnes maximum

TARIFS: (FINANÇABLE OPCO)

FPR492F

V6-2026

900 € (département 50 et 14), autres départements nous contacter.

Durée : 1 jour(s) / 7 heures — adaptable selon niveau salarié

Modalité(s) : 100% présentielle : 7h - Réalisable en Hybride/visio

Site: INTRA entreprise

PROGRAMME:

CONTENU DE LA FORMATION:

- Aspects réglementaires, application de la recommandation R 482F
- Les connaissances de base du code de la route
- Les devoirs et les responsabilités des conducteurs d'engins de chantier
- La technologie et la connaissance de l'engin de chantier
- Les risques inhérents au fonctionnement de l'engin de chantier
- Les règles de conduite
- Prise et fin de poste
- Opérations d'entretien et maintenance
- Mise en place du balisage et de la signalisation
- Prendre en main les engins mis à disposition

Tests théorique et pratique (prise en compte de la recommandation R492F pour l'évaluation théorique et pratique)

Remise d'un support de formation. L'autorisation de conduite n'est pas automatique, si le salarié ne satisfait pas aux critères et ne réussit pas les tests théoriques et pratique (70%), un avis défavorable peut être donné. Une journée complémentaire peux être proposer au besoin. Il est essentiel de présenter VGP, Assurance, EPI conformes en amont de l'utilisation de vos engins et de prévoir un espace pour la réalisation de la formation hors production.